

(Re) trouver le rythme ?

mercredi 7 octobre 2015, par [Sylvie P](#)

Ce texte a été originellement publié sur le site du [Centre d'Innovation et de Recherche en Pédagogie de Paris](#).

Le constat du dernier billet selon lequel le chercheur collectif peinait à sauter le pas vers une réflexion moins orientée vers les questions pratiques a suscité le besoin de se replacer dans le cadre de recherche proposé par le CIRPP, de revenir aux axes fondamentaux et notamment à celui qui pose l'absence d'obligation de résultats. Le CC a pu revisiter tous les thèmes discutés durant la première année et exposés dans le premier mémoire. Cette session pourrait paraître redondante mais elle était nécessaire étant donné d'une part le rythme de travail très soutenu des membres du CC, source de discontinuité, d'autre part le fait que de nouveaux membres sont arrivés en cours de route (enseignante Gemeau, directeur pédagogique aménagement du paysage). Les étudiants présents ont fait écho sans le savoir aux termes du projet d'origine en parlant de pouvoir « respirer, s'oxygéner ».

Notre recherche a ceci de particulier qu'elle se propose de définir un objet « Rythmes appropriés ». Pour l'instant, elle a beaucoup porté sur la question de savoir à quoi et à qui le rythme devait être « approprié » (objet de la formation, formation (Bacpro/BTS), enseignements, élèves/étudiants, enseignants) et nous avons parlé de « rythme » en termes temporels d'alternance, sans doute influencés en cela par l'histoire de la formation mais aussi parce que « la régularité est rassurante ». A y regarder de plus près, la notion de « rythme » mérite qu'on s'y attarde plus.



« Benveniste précise l'étymologie et l'histoire de ce mot dans le chapitre 27 de ses *Problèmes de linguistique générale* : « rhuthmos » est l'abstrait d'un mot qui veut dire « couler ». En grec, « rhuthmos » s'oppose à la forme fixe pour désigner la forme changeante, fluide, « improvisée, momentanée, modifiable ». Le sens moderne existe en grec, mais résulte d'une spécialisation due à Platon. Celui-ci applique d'abord le mot à « la forme du mouvement que le corps humain accomplit

dans la danse, et à la disposition des figures en lesquelles ce mouvement se résout ». La notion de rythme corporel est « soumis[e] à la loi des nombres », d'où la détermination de la forme par une « mesure » et son assujettissement à un ordre. C'est de là que vient le nouveau sens chez Platon : la « disposition » « constituée par une séquence ordonnée de mouvements lents et rapides ». Et enfin, « c'est l'ordre dans le mouvement, le procès entier de l'arrangement harmonieux des attitudes corporelles combiné avec un mètre qui s'appelle désormais "rhuthmos" ». Le sens premier de configuration spatiale proportionnée est passé à celle des mouvements dans la durée. »

Cette spatialité de la notion d'origine fait écho à l'émergence presque immédiate de la question des espaces disponibles et de l'organisation de ces espaces lors des discussions avec les élèves et étudiants l'an passé.

Rhuthmos désigne donc :

La forme dans l'instant telle qu'elle est assumée par ce qui est mouvant, mobile, fluide, la forme de ce qui n'a pas de consistance organique : il convient au pattern d'un élément fluide, à une lettre arbitrairement modelée, à un péplos qu'on arrange à son gré, à la disposition particulière du caractère ou de l'humeur. (p. 333)

Émile Benveniste, « La notion de "rythme" dans son expression linguistique »

Cette manière de fluer est strictement distinguée des rythmes de la nature. D'ailleurs, dans notre recherche, le rythme de la formation est nécessairement non-approprié à son objet puisqu'elle ne peut pas suivre le rythme des saisons. Nous sommes dans de l'espace-temps social et nous retrouvons une réflexion très actuelle sur des termes tels qu'adaptation, flexibilité, souplesse.

On trouve par exemple sur *Wikipédia* la définition suivante de « flexibilité » :

En psychologie, flexible est synonyme de *souple* et *docile*. La **flexibilité** renvoie à la caractéristique d'un individu (ou d'une organisation humaine) se traduisant par la facilité à appréhender des données sous des angles différents, à imaginer des solutions diverses à un problème ou des usages variés et nouveaux à un objet, une méthode ou un dispositif.

La deuxième partie de cette définition peut tout à fait correspondre au positionnement du chercheur collectif tandis que l'association des termes "souple et docile" dans la première phrase exige d'être interrogée. Une première consultation de dictionnaires sur le net (Larousse et Trésor) montre qu'elle n'est pas explicitement présente mais transparait dans le Larousse avec les acceptions suivantes :

- Qui a de la souplesse, de l'aisance, de la facilité : démarche flexible.
- Qui se plie aux diverses circonstances, aux influences : caractère flexible. Se pose alors la question de jusqu'où plier ? Quelles limites poser aux possibilités de fluctuation ?

Par ailleurs, reprenons les termes d'une question posée lors du premier temps de recherche :

(...) nous nous sommes attachés à cette formule de rythme approprié mais rappelons l'intitulé du projet : « définir le rythme d'apprentissage permettant à un apprenant de réussir son parcours de formation. » « Rythme d'apprentissage » et « rythme approprié » sont-ils équivalents ?

Si nous posons que « rythme approprié » et « rythme d'apprentissage » sont équivalents, c'est donc que nous considérons que le terme « approprié » s'applique avant tout aux apprenants.

Le rythme d'apprentissage fait référence aux apprenants donc à des êtres singuliers ayant chacun un rythme d'apprentissage différent. Peut-on alors définir LE rythme d'apprentissage ?

Au vu du mode de fonctionnement de l'équipe pédagogique, la notion de « manière de fluer » ainsi que les notions affiliées d'adaptation, flexibilité, souplesse sont déjà repérables et pertinentes. Un rythme approprié n'est pas un motif isolé, fixe et linéaire mais un processus permanent issu de ce que M. Barbier appellerait un « champs de relations ». La logique d'emploi du temps et du logiciel servant à le mettre au point ne saurait présider à ce processus à variables multiples : collectivité/individualité, objet de la formation, niveau de formation, apprentissage, enseignements, différentes échelles temporelles, espaces dédiés. C'est l'intégration de toutes ces données et de leur fluctuation qui permet de créer un « rythme approprié ». Un « Rythme approprié » entendu comme « manière de fluer » est une notion qualitative qui ne peut émerger que d'interactions humaines dont les limites et la portée sont réfléchies. Il semble alors qu'il s'agisse moins pour l'école de se mettre en rythme approprié que de le retrouver.

“Sur le concept de rythme” : <http://rhuthmos.eu/spip.php?rubrique33>

“La forme du mouvement” : <http://rhuthmos.eu/spip.php?article234>

“Temps, critique et émancipation” : <http://rhuthmos.eu/spip.php?article739>

Le rythme à l'articulation de la psychanalyse et de la linguistique :

<http://rhuthmos.eu/spip.php?article429>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Rythme>

adaptation : <http://www.cnrtl.fr/definition/adaptation>

souplesse : <http://www.cnrtl.fr/definition/souplesse>